

Grand Est

Adaptation des forêts au changement climatique

Référents locaux pour chaque agence ONF du Grand Est :



- **Ardennes** : Dorian LELOU
- **Aube-Marne** : Armelle NOE
- **Bar-le-Duc** : Jean-Marc FILLION
- **Colmar** : Paul SCHOTT
- **Haute-Marne** : Jean-Claude TISSAUX
- **Metz** : Thierry UJMA
- **Meurthe-et-Moselle** : Nicolas GOMEZ
- **Mulhouse** : Jean-Philippe HELL
- **Nord Alsace** : Benoît DONZE
- **Sarrebourg** : Hubert SCHMUCK
- **Schirmeck** : Denis MOURON
- **Verdun** : Lilian DUBAND
- **Vosges Montagne** : Arnaud ZOLNIEROWSKI
- **Vosges Ouest** : Frédéric PAGEAUD
- **Agences travaux** : Sébastien DAVILLER

Référents ONF Grand Est :

- Hubert LOYE référent institutionnel,
- Lilian DUBAND et Hubert SCHMUCK référents techniques

Référents CNPF Grand Est :

- Cyril VITU, Sylvain GAUDIN et Stéphane ASAËL

Référente Comité Régional des Communes Forestières Grand Est :

- Delphine NICOLAS

Référent SRFB :

- Nicolas DASSONVILLE

Test de nouvelles espèces en gestion / **Lettre d'information**

QUELQUES RAPPELS

Dans un contexte où les déprésissements conséquents liés aux effets des changements climatiques sont bien visibles sur les forêts et s'étendent déjà à des surfaces importantes en région Grand Est, le projet de tester de nouvelles essences prend tout son sens.

Au même titre que le développement de la régénération naturelle et l'adaptation des pratiques de gestion (sylviculture dynamique, mélange des essences, préservation des sols), la migration assistée des essences et provenances est une des pistes à explorer pour permettre aux gestionnaires et propriétaires de demain de choisir parmi les options de renouvellement les plus adaptées aux différents contextes forestiers.

Ce projet s'inscrit dans une démarche qui consiste à diversifier autant que possible le choix des essences dans ce contexte incertain. L'objectif premier est orienté vers des tests d'essences nouvelles capables d'être plus résilientes face aux changements climatiques. Il doit également permettre de documenter une démarche innovante pour que les acteurs de la filière puissent démultiplier la démarche autant que de besoin.

STRUCTURE DU PROJET ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE OPÉRATIONNEL

Le projet consiste à installer 74 îlots de 2 ha chacun, répartis sur 23 sites en forêts privées, 24 en forêts communales, 2 sites d'écoles (AgroParisTech Nancy et Lycée Forestier de Crogny) et 25 sites en forêts domaniales. L'originalité du projet tient d'une part à son étendue, mais aussi par le fait qu'il concerne toutes les natures de propriétés.

Le projet a reçu un soutien fort de la Région car s'inscrivant dans les axes prioritaires des politiques régionales identifiées par le Programme Régional de la Filière et du Bois, ainsi que dans le contrat de filière. Il bénéficie aussi d'un soutien financier important grâce aux financements du Feader d'un montant de 1,36 M € et de la Région Grand Est à hauteur de 0,34 M d'€, pour un total de dépenses estimé à 2,055 M d'€.

Les conventions d'attribution des aides sont en cours de signature.

Saisissant l'opportunité d'un appel à projet que la Région a publié fin 2018, et pour correspondre à l'esprit et aux attentes du Programme Européen pour l'Innovation (PEI) dans lequel s'inscrit cet appel à projet, l'Office national des forêts Grand Est (ONF), le Centre national de la propriété forestière Grand Est (CNPF), le Comité Régional des Communes Forestières du Grand Est (COFOR) et la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) ont constitué un groupe opérationnel dont le rôle est d'animer, produire et valoriser les résultats des actions qui seront mises en œuvre.

Le groupe opérationnel est constitué pour une durée de 3 ans (2020-2022). Il est régi par un accord de consortium qui précise les rôles de chacun. Chaque partenaire apporte ses connaissances et son expertise aux différentes tâches du projet qui consistent d'une part en la mise au point d'une méthodologie reproductible, et d'autre part en l'installation proprement dite des îlots.



Il est prévu de réunir deux comités de pilotage plénier par an. Tous les mois, un comité plus restreint examine l'avancée du projet et les points d'actualités.

Au cours de ces derniers mois d'autres acteurs ont manifesté leur intérêt pour ce projet, en particulier l'Association Des Hommes et des Arbres (DHDA) portée par la Métropole du Grand Nancy. Cet intérêt se traduit par un soutien financier qui devrait permettre de renforcer et d'étendre le réseau des 75 îlots. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a également fait part de son intérêt pour ce dispositif.

LES ESSENCES SÉLECTIONNÉES

Un travail méthodique a été conduit depuis près d'un an pour permettre de proposer une liste de dix essences susceptibles d'être installées sur les îlots.

L'objectif était de sélectionner cinq espèces feuillues et cinq espèces résineuses nouvelles pour les forêts du Grand Est présentant les capacités potentielles suivantes :

- être tolérantes au climat actuel (résistance aux gelées tardives et aux très basses températures),
- être adaptées aux conditions climatiques futures (résistance aux sécheresses et aux fortes chaleurs),
- produire dans ces conditions du bois d'œuvre de qualité.

Ces recherches se sont notamment appuyées sur les résultats du projet CARAVANE, en cohérence avec la liste des essences sélectionnées dans le projet national ESPERENCE, mais aussi à l'occasion d'échanges avec les pôles Recherche Développement et Innovation (RDI) du CNPF et de l'ONF, ainsi que des travaux déjà conduits par la SRFB.

Il convenait également de s'assurer de la disponibilité des graines pour chacune de ces essences ainsi que des possibilités de les importer en respectant les réglementations. Le service graines et plants tout comme le pôle RDI de l'ONF ont apporté leur contribution pour réussir cette étape décisive.

La liste des essences retenues ainsi que leurs principales caractéristiques sont résumées ci-dessous et présentées à partir du lien ci-après. En fonction de la disponibilité des graines en automne 2020, les chênes Zén et de Hongrie ainsi que le frêne de Mandchourie sont susceptibles d'être remplacés par d'autres espèces.

Essences	Dimensions maximales	Caractéristiques du bois	Résistance à la sécheresse	Résistance au froid
 ➤ Chêne zén <i>Quercus canariensis</i>	35 m de haut 2 m de diamètre	 Parquet Construction Tonnellerie	 Bonne : versants nord Atlas Algérien	 Bonne : 1700 m dans l'Atlas
 ➤ Chêne de Hongrie <i>Quercus frainetto</i>	40 m de haut 2 m de diamètre	 Proche du chêne sessile	 Bonne : caractère méditerranéen	 Bonne : - 20 C°
 ➤ Chêne pubescent <i>Quercus pubescens</i>	25 m de haut 1 m de diamètre	 Bois dense Délicat au séchage	 Bonne : espèce méditerranéenne	 Bonne : - 20 C°
 ➤ Frêne de Mandchourie <i>Fraxinus mandschurica</i>	40 m de haut	 Proche du frêne commun	 Bonne : pluviométrie minimale à 500 mm	 Très bonne : - 40 C°
 ➤ Copalme d'Amérique <i>Liquidambar styraciflua</i>	40 m de haut 1 m de diamètre	 Très employé aux USA, ameublement, contreplaqué	 Bonne : à condition que les racines aillent en profondeur	 Bonne : - 20 C°
 ➤ Sapin de Cilicie <i>Abies cilicica</i>	40 m de haut 2 m de diamètre	 Proche du sapin pectiné	 Bonne : espèce méditerranéenne	 Très bonne : - 35 C°
 ➤ Pin de Macédoine <i>Pinus peuce</i>	40 m de haut 1,5 m de diamètre	 Bon bois de construction	 Bonne : espèce méditerranéenne	 Très bonne : - 35 C°
 ➤ Calocèdre <i>Calocedrus decurrens</i>	35 m de haut 2 m de diamètre	 Bois très durable Menuiserie extérieure	 Très bonne : enracinement profond et étalé	 Bonne : - 25 C°
 ➤ Cyprès de l'Arizona <i>Cupressus arizonica</i>	30 m de haut 1 m de diamètre	 Bois durable en extérieur	 Très bonne : pluviométrie minimale 300 mm	 Bonne : - 20 C°
 ➤ Séquoia toujours-vivant <i>Sequoia sempervirens</i>	115 m de haut 9 m de diamètre	 Bois très durable, menuiserie extérieure	 Assez bonne : pluviométrie minimale 650 mm	 Bonne : - 20 C°

Données tirées du projet CARAVANE

Lien : [caractéristiques des espèces testées](#)

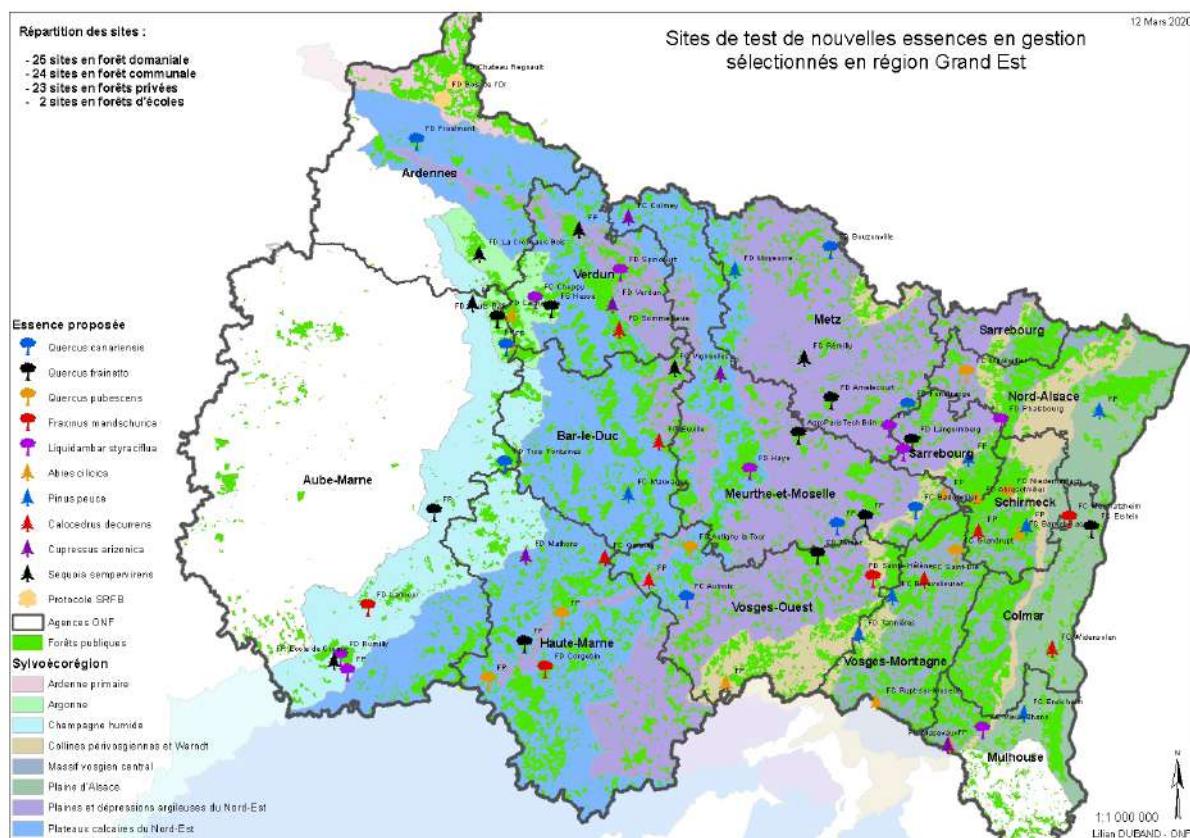
Fin 2019 un premier marché permettant de débuter la production des plants a été lancé par l'ONF Grand Est. Composé de 17 lots, il permet dès maintenant de débuter la production de 6 essences (séquoïa toujours-vivant, calocèdre, sapin de Cilicie, cyprès de l'Arizona, chêne pubescent et copalme d'Amérique) en godets complétés par quelques unités en racines nues en vue d'éventuels regarnis. Tous les lots ont été attribués. Les plants produits vont ainsi permettre d'engager une première campagne de plantation dès l'automne 2020.

LES SITES D'IMPLANTATION DES ÎLOTS

Parmi les 15 ensembles biogéographiques forestiers présents en Grand Est (sylvoécorégions), 8 ont été retenus en raison de leur étendue et des enjeux de production qui y sont associés.

Les sites retenus ont été sélectionnés parmi 150 sites potentiels répartis dans quatre types de propriétés et permettant une répétition des plantations pour chaque essence.

L'implantation des sites retenus est présentée sur la carte ci-dessous.



La première tranche de travaux débutera en novembre 2020. Elle concerne plus de 30 sites en forêts publiques et en forêts privées. Les plantations se feront sous la forme d'un protocole unique qui consiste à installer 2 000 plants par hectare, protégés à l'aide d'une clôture contre le gibier. Seuls les sites situés sur la sylvoécorégion de l'Ardenne primaire suivront un protocole différent, mis au point par la SRFB dans les forêts belges.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ÉTAPES

